



OBJECTIF(S)

- Savoir identifier les problèmes d'humidité
- Adopter les bons réflexes pour les traiter
- Différencier humidité liée au bâtiment et responsabilité du locataire
- Replacer ces situations dans le cadre de vos gestions locatives

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier, gestionnaires

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 2 heures

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 75 € HT

Non Adhérent FNAIM : 125 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques + QUIZZ 10 QUESTIONS (débriefing immédiat)

I - LE CADRE DES OBLIGATIONS : FAIRE LA PART DES CHOSES

- Obligations de délivrance du bailleur dont la ventilation
- Obligations d'entretien du locataire
- La décence et les obligations en matière de ventilation
- Comment les encadrer
- Comment justifier de la bonne délivrance ou du mauvais entretien

II - PROBLÉMATIQUES D'HUMIDITÉ

- Présentation au cas par cas des types de problème qui se posent et de leurs causes
- Humidité de bas de mur, Humidité par les sols
- Infiltrations et entrées d'eau
- Les bons réflexes à adopter
- Clés pratiques et solutions simples
- Ce que permet votre mandat de gestion
- **Cas pratiques et présentations de visuels**

III - PROBLÉMATIQUES DE VENTILATION ET CONDENSATION

- Présentation des problèmes qui se posent. Pourquoi la condensation ?
- Les clés pratiques pour résoudre les problèmes
- La question centrale de la ventilation
- Prouver un mauvais entretien, les réflexes à acquérir.
- Le discours au bailleur
- **Cas pratiques et mises en situation**

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap